



## Fiche thématique : avancement des évolutions de "CAISSE" et "DDR3"

Le passage à Windows 10 conduit à constater l'obsolescence de certaines applications dont CAISSE et DDR3. Des chantiers de réécriture de ces applications ont été initiés. La présente fiche propose un point d'étape de ces développements.

## 1. L'APPLICATION « CAISSE »

L'application actuelle CAISSE Micro est une application mono-poste, développée en Visual basic sous Windows 7, qui ne supporte pas le passage à Windows 10. SSI a donc lancé un projet de réécriture.

L'application CAISSE Micro est implantée dans tous les postes comptables teneurs de caisse (gestion du secteur public local et/ou gestion de la fiscalité des particuliers). En effet, elle n'est pas déployée sur le périmètre des professionnels (SPF/FIDJI, SIE/MEDOC WEB) dans la mesure où peu de SIE disposent encore d'une caisse (et si c'est le cas, elle est suivie dans un module particulier de MEDOC).

La nouvelle application, dénommée DEMETER, constitue une réécriture complète de l'application CAISSE Micro et non une webisation de l'application actuelle. Ainsi, l'ensemble des spécifications a été revu par la maîtrise d'ouvrage (bureau 2FCE-1B).

En plus des fonctionnalités historiques, permettant de gérer une caisse et la comptabilité qui en découle, de nouvelles fonctionnalités ont été prévues :

- une base nationale avec une nomenclature des opérations uniques et non modifiable par les utilisateurs permettant une vision nationale des données ;
- la prise en compte des diverses organisations du réseau (caisse unique, caisse conjointe, caisse à distance, caisse/sous-caisse) ;
- un accès par tous les comptables du réseau DGFiP<sup>1</sup> afin d'appréhender l'ensemble des nouvelles organisations existantes sur le réseau ;
- des habilitations profilées prenant en compte les différents métiers de teneurs de caisse<sup>2</sup> et dédiées à la supervision, aux contrôles internes et à l'audit<sup>3</sup> ;
- des restitutions au niveau national (SCL/2FCE/MRA) et local (service comptable, CQC, MDRA) ;
- un archivage sous ATLAS et une traçabilité des opérations sous ITM.

L'application DEMETER couvre dans sa V1 la gestion du numéraire et des cartes bancaires. Il est d'ores et déjà prévu d'y adjoindre la gestion des chèques dans une prochaine version. Elle peut donc être utilisée par les structures teneuses de caisse sans numéraire.

Par ailleurs, elle peut être installée en mode consultation dans les structures non teneuses de caisse, leur permettant ainsi d'être informées des transferts de recettes ou dépenses les concernant et émanant des postes teneurs de caisse, même si ces derniers sont en nombre limités.

Enfin, dans le cadre du nouveau marché de raccordement TPE, elle pourra sans difficulté être adaptée dans une version ultérieure pour tenir compte de ce nouveau marché.

Ainsi, dans le contexte du projet ZERO CASH et de la géographie revisitée, les fonctionnalités de l'application DEMETER permettront à l'ensemble du réseau de la DGFiP de disposer d'information sur les flux de trésorerie les concernant sans pour autant devoir disposer d'une caisse.

En outre, les travaux en cours sur le remplacement de DDR3/SCR3 (projet DEMETER 2C cf. point suivant) prévoient l'enregistrement automatique des écritures issues de DEMETER. Cette intégration automatique représente une simplification et une sécurisation forte des données de la comptabilité générale.

Pour mémoire, le nombre de postes concernés est d'environ 3 000 structures pour environ 5 500 utilisateurs. Un déploiement en deux phases est proposé :

- Au sein de deux départements : l'application DEMETER est en préfiguration depuis le 5 octobre 2020 au sein du département de la Gironde et depuis le 2 novembre 2020 au sein du département de la Meurthe-et-Moselle. Les utilisateurs apprécient la facilité d'utilisation de l'application, ainsi que les possibilités étendues de consultation ;

<sup>1</sup> En natif pour le périmètre du SPL et de gestion des impôts des particuliers, et, en consultation pour les professionnels et les structures non teneuses de caisse ou teneuses de caisse sans numéraire

<sup>2</sup> RESPUNIT, CAISSE, SSCAISSE, GUICHET

<sup>3</sup> RESPUNIT, SUPLOC, SUPNAT, AUDIT

- La généralisation se fera par vagues successives hebdomadaires de départements à compter du printemps 2021.

Les différents acteurs du réseau (Délégation, Correspondants Gestion publique...) ont été associés à différentes actions au cours des années 2019 et 2020. Les présentations de l'application et de son déploiement sont réalisées lors des journées inter-régionales (JIR) comptables.

## **2. L'APPLICATION « DDR3 »**

L'application DDR3 constitue le module déconcentré de tenue de la comptabilité générale. Elle est déployée au sein des structures infra-départementales en charge de la gestion de la fiscalité des particuliers (SIP), de la gestion des amendes et de la gestion du secteur public local (trésoreries). Alimentée manuellement par des écritures agrégées, l'application permet de retracer dans la comptabilité de l'État, grâce à une centralisation départementale et quotidienne des écritures au moyen de l'application SCR3, les opérations ayant impacté les comptabilités auxiliaires et les comptes de disponibilité. L'application DDR3 est aujourd'hui utilisée au sein de près de 2 200 postes comptables. L'outil de centralisation SCR3 est utilisé par les 104 DR/DDFiP pour intégrer ces comptabilités à CHORUS. La volumétrie annuelle des opérations saisies manuellement est de l'ordre de 23 millions d'écritures dans DDR3 et de 7 millions d'écritures transmises par SCR3 à CHORUS.

Les applications DDR3/SCR3 sont des applications monopostes développées en Visual basic sous Windows 7 et ne supportent pas le passage à Windows 10. Le maintien de postes Windows 7 au sein du réseau est pour le moment maintenu. Toutefois, cette solution ne saurait pas être pérenne et une nouvelle application est donc nécessaire pour remplacer DDR3 et SCR3.

La gestion de l'après-DDR3 s'articule de façon différente selon les structures infra-départementales et la nature des missions exercées :

### - Le déploiement de MEDOC Web au sein des structures gérant la fiscalité des particuliers

Le choix a été opéré de déployer l'application MEDOC Web au sein des structures en charge de la gestion de la fiscalité des particuliers. En effet, la bascule des SIP à MEDOC Web est un préalable indispensable à la bascule dans ROC-SP (RSP PART).

Ce déploiement concerne environ 400 structures et va être opéré par 4 vagues successives à compter de 2021. Une préfiguration a débuté au 1<sup>er</sup> octobre 2020 au sein du département de la Meurthe-et-Moselle et les premiers retours sont positifs malgré le report d'une journée de l'ouverture de MEDOC WEB dans les deux SIP pour des raisons techniques (problème national sur les *virtual machines*). Les 4 vagues de déploiement sont construites (printemps 2021 et 2022, automne 2021 et 2022) de façon à permettre le déploiement ultérieur de ROC-SP.

### - Le développement d'une nouvelle application – DEMETER 2C – pour la tenue de la comptabilité au sein des structures en charge de la gestion du secteur public local

L'application DEMETER 2C va être développée en remplacement des applications DDR3 et SCR3 afin de répondre à plusieurs objectifs :

- assurer une plus grande accessibilité de l'application en privilégiant un format web qui permet le travail à distance ;
- lever les contraintes des applications DDR3/SCR3 (caractère monoposte, gestion simultanée de plusieurs codiques...) ;
- assurer un suivi par comptes PCE (à la différence des rubriques / sous-rubriques de la DDR3) et permettre une interface directe à CHORUS selon un format CRE (compte-rendu d'événement) ;
- mettre en place des interfaces dans la mesure du possible avec d'autres applications, au premier rang desquelles l'application DEMETER de tenue de la caisse. L'objectif est ainsi de sécuriser la tenue de la comptabilité générale de l'État en limitant les saisies manuelles et in fine d'améliorer la qualité comptable ;
- améliorer et faciliter le pilotage au niveau infra-départemental, départemental et national par la mise en place de restitutions enrichies, adaptées aux besoins des différents utilisateurs.

En outre, l'application DEMETER 2C va être déployée au moyen de la méthode Agile, méthode de gestion de projet actuellement expérimentée à la DGFIP et devant permettre d'améliorer l'efficacité dans la mise en place de nouveaux outils informatiques.